

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN**

**AVIS PUBLIC**

**RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DU  
BUDGET DE L'ANNÉE 2021**

*AVIS est par la présente donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan que le conseil municipal présentera lundi le 14 décembre 2020 à 19h30 à la salle de la Chapelle du Vieux-Couvent située au 7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan, le budget de fonctionnement de l'année 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.*

*Considérant que la MRC de Montcalm est passée au palier 4 (alerte maximale – zone rouge) relativement à la pandémie de la COVID-19 et en conformité avec les directives de la Direction de la Santé publique du Québec, la séance sera tenue à huis clos et publicisée dès que possible sur le site Internet de la Municipalité.*

*Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. Vous pouvez faire parvenir toute question relative au budget ou au programme triennal d'immobilisations par voie téléphonique au : (450) 588-2326 (poste 7910) ou par courriel à l'adresse suivante : [dq@sra.quebec](mailto:dq@sra.quebec)*

*Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.*

*(Original signé)*

*Marie-Josée Masson  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière*